



Crédit photo : Galliot / Région Normandie

Le 17 mai 2024

Inauguration de l'aérogare de Deauville - Normandie

Vendredi 17 mai, Hervé MORIN Président de la Région Normandie et les membres du Syndicat mixte de l'aéroport de Deauville-Normandie en présence de Philippe AUGIER, Maire de Deauville et d'Yves LEFEBVRE, Président de la CCI Seine-Estuaire, ont inauguré l'aérogare de Deauville – Normandie.

« Cet investissement va permettre d'accueillir les passagers à Deauville Saint-Gatien dans de très bonnes conditions. Il envoie aussi un message positif aux compagnies aériennes pour le développement de nouveaux trafics améliorant la connectivité de la Normandie et son rayonnement international. Cette nouvelle aérogare était un engagement de la majorité régionale pris en 2015. Il a été tenu. Je suis content également de bâtir un modèle qui soit un projet partagé entre les aéroports de Normandie permettant de jouer la complémentarité. » déclare Hervé Morin.

« La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a piloté pour le compte du syndicat mixte, le chantier de construction de cette nouvelle aérogare. Nous sommes fiers du résultat, qui contribue à l'image de notre territoire et illustre notre capacité à construire pour le futur » précise Yves Lefebvre Président de la CCI Seine Estuaire.

« Deauville est heureuse d'avoir participé à la réalisation de cette nouvelle aérogare. Nous continuons ainsi à écrire, dans une dimension internationale, cette belle épopée aérienne commencée à Deauville en 1931. Ces nouveaux espaces, innovants et écologiques, sont parfaitement en adéquation avec la dynamique touristique et économique de notre territoire » déclare Philippe Augier.

Les caractéristiques de la nouvelle aérogare

D'une capacité de près de 4000 m² (contre 1750 m² actuellement), répondant aux normes actuelles tant en termes de qualité d'accueil des passagers que des différentes normes de sécurité et de sûreté (douanes, police, incendie), la nouvelle aérogare permet d'améliorer les conditions d'accueil notamment de l'aviation d'affaire et privée.

Les passagers des vols privés et des vols commerciaux ont à leur disposition des espaces dédiés et modernisés. Un salon d'accueil propre à l'aviation privée est aussi prévu pour les équipages des avions privés et commerciaux.

Bâtiment économe en énergies et fluides, abandonnant les chaufferies au fuel pour l'électricité, il sera modulable pour s'adapter aux contraintes de saisonnalité de l'exploitation. Le projet est

dimensionné pour répondre au trafic actuel de l'aéroport soit 2 avions de 180 places et un avion de 100 places simultanément.

Le cabinet Jacques Ferrier Architecture, retenu pour ce projet, a souhaité intégrer le nouveau bâtiment dans le paysage normand avec l'utilisation de bois d'essences de la région et de matériaux naturels afin de réduire l'empreinte carbone de l'aérogare tout en améliorant et en optimisant les conditions d'accueil des passagers.

Sur les 18 lots composant l'appel d'offres, 16 lots ont été attribués à des entités normandes. Le projet est financé à 100% par le Syndicat Mixte selon la clé de répartition suivante :

- 95% pour la Région Normandie soit 12 658 937 €
- 5% pour la ville de Deauville soit 666 259 €

Rappel historique de la construction de l'aérogare de Deauville –Saint-Gatien

L'aérodrome d'abord municipal de Deauville – Saint-Gatien a été inauguré en 1931 et principalement destiné aux vols affaires en cette période de développement de l'aviation.

Le bâtiment de l'aéroport a été construit en 1971 ; sa capacité d'alors était de 10 000 passagers par an pour atteindre ces dernières années une moyenne de 125 000 passagers/an et 600 vols commerciaux par an. L'exploitant a obtenu la certification européenne d'exploitation en 2017. L'aéroport est aussi très réputé pour le transport de chevaux qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

Le trafic commercial représentait 134 621 passagers en 2019, a chuté de 90 % avec la crise sanitaire en 2020 (11 964 passagers) et remonte progressivement avec 65 664 passagers en 2023.

Contacts presse :

Région Normandie :
Emmanuelle Tirilly –
emmanuelle.tirilly@normandie.fr - 06 13 99
87 28

Aéroport Deauville-Normandie :
Frédéric Enzensommer -
[f.enzensommer@aeroport-deauville-](mailto:f.enzensommer@aeroport-deauville-normandie.com)
[normandie.com](http://aeroport-deauville-normandie.com) - 06 71 97 56 90